

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE
GUADELOUPE

Avis n° 2022 / 01

Inventaires naturalistes de l'entomofaune sur les îlets de la Petite Terre (Commune de la Désirade) : Avenant à l'Avis du CSRPN de Guadeloupe n°2021/04

Le 16 juin 2021, le CSRPN de Guadeloupe a émis un avis favorable pour la réalisation d'inventaires entomologiques devant se réaliser dans la Réserve Nationale des îles de la Petite Terre. Ceux-ci doivent se dérouler sur trois sessions. Les identifications sont encadrées par 10 spécialistes reconnus et par l'entomologiste du projet : Toni Jourdan.

Experts	Domaine d'expertise	
Julien Touroult	Coléoptères	Longicorne
Jean-Michel Lemaire	Coléoptères	carabes, chrysomèles, coléoptères divers
Nicolas Moulin	Mantes	
Thibault Ramage	Hyménoptères	Fourmis, guêpes
Francis Denuydt	Lépidoptères	Rhopalocères, hétérocères
Eddy Dumbardon-Martial	Diptères	
François Dusoulier	Hétéroptères	
Yannick Bellanger	Phasmes	
Philippe Lelong	Phasmes	
Eric Ythier	Scorpions	

Le nombre de prélèvements prévus ne devait pas excéder 260 pour l'ensemble de la mission. Or ce quota a été atteint lors de la première session qui s'est déroulée du 02 au 05 décembre 2021. Aussi, suite aux premiers résultats et pour la poursuite de l'étude, une demande d'avenant est demandée par les associations AEVA, TiTé et le gestionnaire du site, l'ONF pour d'une part étendre le nombre de prélèvements et d'autre part prendre en considération d'autres groupes d'invertébrés : Neuroptères, Odonates, Scorpions et Solifuges.

Groupe taxonomique	Nb de prélèvement (Limite maximum)
Rhopalocères	5 (seulement cas très particulier)
Hétérocères	70
Hyménoptères (guêpes, abeilles, fourmis)	150
Diptères (mouches)	150
Phasmes	10
Orthoptères (criquets, grillons, sauterelles)	20
Coléoptères	200
Hétéroptères	200
Neuroptères	10
Odonates	10
Scorpions	10
Solifuges	5
TOTAL	840


Un nouveau spécialiste pour déterminer les scorpions a été contacté : Eric Ythier.

En conséquence,

- Au vu la demande d'avenant du 01 février 2022, modifiée après discussion avec le président du CSRPN le 22 février 2022,
- Au vu de la nécessité d'avoir une dérogation dans le cadre de prélèvements de spécimens dans une réserve naturelle nationale
- Au vu de l'Avis favorable du CSRPN du 16 juin 2021,
- Au regard de l'importance d'améliorer la connaissance du peuplement des invertébrés terrestres de la Réserve de Petite Terre.

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe, par consultation dématérialisée du 02/02/2022 au 06/03/2022 émet un avis favorable à cette demande, par 16 voix pour et 9 abstentions.

Le Président du CSRPN



Gilles Leblond